



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/01/2021

Dossier complet le :

20/01/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0018

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif la modernisation de l'offre LIDL par la réalisation d'un nouveau magasin venant remplacer le magasin actuel.

Il propose également une structure plus vaste et plus moderne, ainsi qu'une surface de stationnement et une qualité paysagère améliorées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

Le chantier se déroulera sur 44 semaines.

Démolition du magasin LIDL existant et de son aire de stationnement, évacuation des gravats et excédents, réalisation du bassin de rétention des eaux enterré, terrassements et aménagement des plateformes d'accueil, construction de la structure du nouveau magasin, aménagement des espaces verts et de la voirie (parking).

Accès :

Le chantier sera accessible directement par la rue Gaston de Flotte et la rue de la Boiseraie.

Un plan de circulation et de stationnement des engins et des camions sera mis en place pour permettre la circulation au sein de ce secteur et permettre notamment l'accès aux commerces de la zone.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne la réalisation d'une surface commerciale qui entraînera de ce fait la génération de trafics de la part des clients du magasin, mais également des poids lourds pour l'approvisionnement en produits. Cependant, le magasin LIDL étant déjà présent sur site, l'augmentation prévisible de fréquentation due au projet sera faible et sans conséquence sur le réseau alentour qui présente de très forts trafics.

Le magasin sera exploité du lundi au samedi de 8h30 à 20h00 approximativement. Il sera implanté au centre de la parcelle. La surface de vente sera accessible à la fois depuis le rez-de-chaussée via des trottoirs roulants et un ascenseur, à la fois depuis la rue Gaston de Flotte via des escaliers.

La plate-forme du projet (parking et bâtiment) sera implantée de manière à faciliter le libre écoulement des eaux, et en cohérence avec l'étude hydraulique réalisée (Cf. notice hydraulique). Les accès depuis la voie publique seront situés à +60m de l'axe des voies inondables. Des murets de soutènement et des talus végétalisés seront mis en place pour accompagner les divers accès piétons, véhicules légers et poids lourd. Les voiries et places de stationnement seront largement dimensionnées pour une bonne fluidité de circulation.

Dans sa démarche 0 déchet, LIDL récupère les déchets des clients, notamment piles, ampoules, cartons, papiers et déchets d'équipements électriques et électroniques. L'intégralité des déchets est rapatrié à la base logistique pour tri et revalorisation.

Les activités présentes sur le site seront uniquement commerciales, et aucune activité industrielle pouvant générer des incidences en termes de nuisances sonores, olfactives, ou de la qualité de l'air, ne sera présente sur site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande de permis de construire y compris dossier spécifique pour les ERP
- Dossier de CDAC

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface terrain (cadastrale)	4 647,00 m ²
Surface terrain (géometre)	4 766,20 m ²
Emprise au sol	2 540,33 m ²
Surface de plancher LIDL et Bureaux	2 595,90 m ² et 17,80 m ²
Surface de vente	1 560,53 m ²
Surface de espaces verts	1 029,90 m ²
Nombre de places de stationnement	84 pl.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

2 rue Gaston de Flotte /
Rue de la Boiseraie
Marseille -13012

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3 ° 2 9 ' 5 5 " 4 Lat. 0 5 ° 4 2 ' 3 1 " 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 "Massif des Calanques" (930012459) localisé à 2,40 km au Sud-Est de la zone du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Marseille n'est pas située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2 arrêtés préfectoraux de protection de biotope se situent aux alentours du site du projet: -Le Vallon de Toulouise (FR3800629) et La Muraille de Chine (FR3800380) localisées à 3,65 km au Sud-Est de la zone du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Marseille
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- CALANQUES (FR3400010) - parc national, aire d'adhésion; - CALANQUES (FR3300010) - parc national, zone coeur
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Marseille est couverte par un PPBE (Métropole Aix-Marseille-Provence sur le Territoire Marseille-Provence) du 29/08/2019. Axes routiers importants générateurs de bruit : - La rocade L2 à l'Est de la zone du projet - Avenue Pierre Chevalier au sud de la zone du projet
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de projet non impacté par un bien inscrit ou classé. Bâtiment inscrit le plus proche est "Le domaine de la cavalière" (IYH2HM) à 1,05km au nord-est et le Cimetière Saint-Pierre ("Tombe Camille Olive"), de type AC1, à 500m au sud.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Marseille possède un PPRN. La zone du projet se situe en zone d'aléa moyen à l'exposition des retrait-gonflements des sols argileux et en zone de sismicité 4 (moyenne). Le terrain n'est pas impacté par le PPRI de l'Huveaune. Les voies Gaston de Filotte et Boiserie sont classées en voie inondables (hauteur d'eau attendue de +60cm par rapport à l'axe de la voie).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ancien site BASIAS n°PC1312444 à 30m au sud du projet Ancien site BASIAS n°PC1310525 à 65m au sud du projet
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de projet non impacté par un bien inscrit. Bâtiment inscrit le plus proche est "Le domaine de la cavalière" (IYH2HM) à 1,05km au nord-est et le Cimetière Saint-Pierre ("Tombe Camille Olive"), de type AC1, à 500m au sud.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les 2 sites Natura 2000 - Directive Habitats, les plus proches sont : -"Calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet" (FR9301602) situé à 2,3km au sud de la zone du projet. -"Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban" (FR9301603) situé à 6,7km à l'est de la zone du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites classés les plus proches sont : -"Le vieux port de marseille" (93C13010) à 4km à l'ouest du projet -"Colline Notre Dame de la Garde" (93C13002) à 4km à l'ouest du projet -"Massif des Calanques" (93C13032) à 4km à sud du projet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage n'est prévu dans le cadre du projet. L'alimentation en eau potable du magasin sera effectuée via le réseau d'alimentation de la ville.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet sera imperméabilisé sur une surface de 3 693 m ² (contre 4 132 m ² actuellement). Aucun drainage ou infiltration ne sera réalisé vers les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de préparation du terrain, et concerneront notamment des déchets inertes (démolitions des bâtiments existants). Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et les filières de collecte et de traitements des types de déchets seront mises en place hors du chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plate-forme du RDC (parking) sera calée 10cm en dessous du TN engendrant de faibles déblais. La réalisation du bassin de rétention enterré sous chaussée engendrera également des déblais. Des remblais seront prévus au niveau de l'accès livraison et au niveau de la rampe d'accès au parking côté rue Gaston de Flotte.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel étant une activité commerciale, le sol est déjà imperméabilisé et ne devrait pas entraîner de changements sur le milieu. Aucun arbres existants sur la parcelle. 25 arbres seront plantés dans le cadre du projet. Les espaces verts seront traités qualitativement avec des essences locales (cf. note paysagère + plans des espaces verts)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est "Calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet" (FR9301602) situé à 2,3km au sud de la zone du projet. Il est séparé du terrain d'assiette du projet par des zones commerciales et résidentielles, ainsi que de grand axes routiers. Aucun milieu humide d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC n'est présent sur le site globalement imperméabilisé. Aussi le projet n'est pas susceptible d'impacter ces milieux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des zones ZNIEFF, à plus de 2km des zones les plus proches. Le projet s'implante dans une zone urbanisée en dehors du périmètre des enjeux environnementaux des NNIEFF. Il n'aura pas d'impact sur leurs habitats et leurs faunes.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle existante largement urbanisée / imperméabilisée : occupé par le magasin LIDL existants ainsi qu'un autre bâtiment commercial, une station de lavage et une aire de stationnement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etablissement commercial à dominante alimentaire → aucun risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN retrait-gonflements des argiles → aléa moyen. Il a été réalisée une étude géotechnique visant à assurer la stabilité du bâtiment vis-à-vis du risque de tassement différentiel. Cette étude révèle une circulation d'eau à 3,60m de profondeur au niveau de la limite nord-est du terrain impliquant une surélévation de l'ensemble du projet. Zone de sismicité 2 (faible) → conformité aux règles parasismiques. Les voies Gaston de Flotte et Boiserie sont classées en voies inondables avec une hauteur d'eau attendue de 0,60cm par rapport à l'axe de la voie. Il sera prévu à chaque accès à la parcelle un seuil de hauteur conséquente.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le futur projet commercial ne sera pas à l'origine de risques sanitaires ou d'émissions nocives pour la santé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacements du personnel. Il sera raisonnable et limité par l'organisation du chantier. En phase d'exploitation, le trafic supplémentaire généré par le magasin ne devrait pas être significatif à l'échelle de la zone d'activité.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier, le bruit généré par le projet sera celui lié aux travaux réalisés avec engins et au trafic. En phase exploitation, le bruit sera uniquement lié au trafic. L'Avenue Pierre Chevalier et la Rocade L2 pourront créer quelques nuisances en phase exploitation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, le projet n'engendrera pas d'odeurs hormis celles des gaz d'échappement des véhicules et matériels mécanisés dont les émissions seront conformes à la réglementation et à la réalisation d'enrobés.</p> <p>Le magasin est qualifié de "bâtiment 0 déchets" → revalorisation des déchets</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet est potentiellement susceptible d'engendrer des vibrations uniquement en phase chantier, de manière temporaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage du parking sera conforme à la réglementation : 20 lux en tout point et 50 lux sur le cheminement PMR.</p> <p>2 enseignes lumineuses en façades (cf. insertion aérienne), avec une luminance de 12 à 550 cd/m².</p> <p>Le magasin sera éclairé de l'ouverture à la fermeture par les salariés. (respect du Décret n02012-118 du 31 janvier 2012).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les opérations de démolitions peuvent entraîner temporairement l'envol de poussières.</p> <p>Le projet engendrera des rejets atmosphériques indirects liés à la circulation automobile.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet ne sera réalisé dans les masses d'eau souterraine ou le réseau hydrographique superficiel.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement de la commune de Pertuis en capacité d'accueillir les effluents supplémentaires.</p> <p>La circulation de véhicules en phase d'exploitation du projet engendrera des effluents pluviaux qui seront traités par un dispositif de dépollution.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernera un espace commercial qui ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet étant dans une zone commerciale et ayant actuellement une vocation commerciale, l'usage du sol sur le site ne va pas changer.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'opération s'inscrit dans une zone commerciale et industrielle (Zone UEc2 du PLU). Le terrain d'assiette du projet est déjà occupé par deux bâtiments abritant des commerces (dont un Lidl), une aire de lavage et un parc de stationnement. Le nouveau projet ne viendra donc pas perturber le milieu naturel dans lequel il sera implanté. De plus, le projet conduit à une diminution du taux d'imperméabilisation des sols (3 693 m² actuellement contre 4 132 m² pour l'existant). La majorité des places de stationnement sont couvertes et situées dans l'emprise du bâtiment au RDC (84 places au total). Seulement 24 places seront extérieures. Elles seront traitées en pavés drainants type evergreen et abritées par des arbres d'ombrage. 25 arbres sont plantés dans le cadre du projet (aucun arbre sur l'existant). Les voiries d'accès seront largement dimensionnées pour une bonne fluidité entre les différents modes de déplacements. Un bassin de rétention enterré sera prévu pour gérer les eaux pluviales. Peu de remblais/déblais : le niveau du RDC est quasiment calé au niveau du TN. La conception du bâtiment sera réalisée dans une démarche de développement durable (matériaux durables et en partie recyclables, réduction des consommations d'énergie par une isolation renforcée, bâtiment "0 déchet"). Les éclairages sont contrôlés et limités aux périodes d'exploitation. L'organisation des flux de transports est étudiée pour limiter les nuisances sonores, les trajets à vide et les rejets polluants.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact ne nous semble pas nécessaire sur ce projet pour les raisons suivantes :

- Ce projet s'implanterait dans une zone d'activité déjà existante. L'accès VL se fera depuis la rue Gaston de Flotte, utilisé aujourd'hui pour accéder aux commerces occupant le site du projet.
- Le projet se localise sur une parcelle actuellement urbanisée et fortement imperméabilisée limitant fortement le risque d'incidences sur la biodiversité et le paysage. - La toiture du bâtiment sera pourvue d'un dispositif photovoltaïque.
- Projet quasiment calé à la cote du terrain naturel. Peu de déblais/remblais.
- Les espaces verts seront traités avec soins, et les essences plantées seront régionales. Le bassin de rétention sera enterré.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Marseille**

le, **13/01/2021**

Signature

B. MARECCHIA
Responsable Immobilier
LIDL PROVENCE
394, chemin de Favary - 13790 ROUSSET
Tél. : 04 42 51 71 79